Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik: VPK = Mensuration,

photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) =

Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 92 (1994)

Heft: 1: Entwicklungszusammenarbeit Schweiz - Dritte Welt = Coopération au

développement Suisse - Tiers Monde

Rubrik: Lehrlinge = Apprentis

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

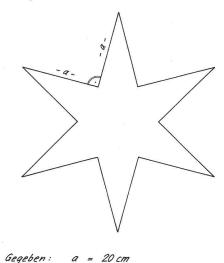
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rubriques

Lehrlinge Apprentis

Aufgabe 1/94

Gesucht:



Edi Bossert

Internationale Organisationen Organisations internationales

Fläche = ?

EUROGI: organisation européenne pour l'information géométrique

EUROGI, c'est une nouvelle organisation qui est mise en place sous l'égide de la communauté européenne. Cette société regroupe l'ensemble des sociétés nationales et internationales qui poursuivent les mêmes tâches. Les principes de cette organisation ont été mis sur pied les 25 et 26 novembre dernier à Luxembourg. Le but principal de cette organisation est de «stimuler, encourager et soutenir l'utilisation et le développement de l'information géométrique sur le plan européen et de devenir le partenaire officiel, pour tout ce qui concerne l'information géométrique, avec les responsables des institutions européennes».

Les tâches principales de cette organisation sont:

- définir des standards de communication et régler les problèmes juridiques y relatifs
- mettre sur pied une conférence de coordination

- favoriser les liens avec la CE, les gouvernements nationaux, dans le domaine de la recherche et du développement et identifier les domaines où il faut promouvoir les SIG
- mettre sur pied des annuaires
- aider les pays qui n'ont pas encore d'organisme-cadre
- diffuser l'information
- évaluer dans le contexte européen les besoins en télécommunication pour les SIG ouverts

La Suisse, qui est en train de constituer la SOGI, Organisation suisse pour l'information du territoire, était représentée à Luxembourg par Monsieur Walter Bregenzer, directeur fédéral des mensurations, et par Monsieur René Sonney, membre du comité central de la SSMAF. Même si le résultat de la votation du 6 décembre 1992 à eu quelques effets délicats lors de la séance de constitution de Luxembourg, la Suisse peut se réjouir de compter parmi les membres fondateurs d'EUROGI, en compagnie de l'Allemagne, du Danemark, de l'Espagne, de la Finlande, de la France, de l'Irlande, de l'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas, du Portugal, du Royaume-Uni et de la Suède.

R. Sonney

Comité de liaison des Géomètres-experts européens

Sous la présidence de notre confrère belge Jan de Graeve, le comité a tenu sa séance d'automne les 5 et 6 novembre 1993 à Bruxelles. Les 12 pays membre de la CE étaient représentés, ainsi que deux pays associés (Suisse et Autriche). A l'occasion de cette séance, trois nouveaux membres associés ont été admis (Finlande, Norvège et Suède). Certains pays ayant envoyé plusieurs délégués, ce sont ainsi près de 30 collègues qui ont participé aux débats.

Le comité tient des séances plénières deux fois par année. Il a désigné, pour l'instant, deux commissions de travail chargées de traiter de l'élaboration d'une directive européenne sur la profession pour la première, et de traiter de l'assurance-qualité pour la deuxième. Ces deux commissions n'ont fait qu'aborder leur travail et n'ont pas encore abouti à des résultats concrets.

L'exercice de notre profession est très variable d'un pays à l'autre, sur les plans juridique et organisationnel en particulier. Il est donc difficile de trouver un dénominateur commun, qu'il va falloir tout de même cerner un jour. En effet, l'entrée en vigueur récente du Traité de Maastricht a pour effet de renforcer considérablement le droit à la libre circulation des personnes et des services, de même qu'à renforcer les droits du consommateur. Face à ces pressions politiques, il faut montrer un front professionnel uni, qui réponde aux exigences de ces nouvelles réglementations tout en offrant un niveau qualitatif minimum garanti. A défaut de pouvoir harmoniser les législations des pays européens, il est indispensable de construire dès aujourd'hui une vision professionnelle commune. Cela prendra encore certainement du temps...

Malgré le vote négatif du 6 décembre 1992, la Suisse n'échappera pas aux réglementations européennes. Même si notre pays n'entre pas dans la CE avant de longues années, ou même s'il n'y entre jamais, les négociations bilatérales l'amèneront à faire de nombreuses concessions. Il est donc nécessaire de suivre les travaux de ce comité européen, voire même de participer activement à certains groupes de travail, pour que nous puissions nous adapter nous-mêmes progressivement au lieu de nous retrouver brutalement, dans quelques années, face à une réalité qui nous aura été totalement imposée de l'extérieur.

J.-L. Horisberger

Firmenberichte Nouvelles des firmes

Beschriftungen, Zeichen- und Gravurfolien von Keuffel & Esser

Wir freuen uns, Ihnen bekannt machen zu dürfen, dass wir ab September 93 die Vertretung für die Produkte von «Keuffel & Esser International S.A. (USA/Belgien)» in der Schweiz übernommen haben.

Die Markenprodukte:

- Leroy Beschriftungs- und Zeichensysteme
- Herculene Zeichenfilm-Polyesterfolie
- Stabilene Schichtgravur-Folie
- Albanene/Chrystalene Zeichenvelin
- K + K Radierapparate, Kurvenlineale etc.

Im weiteren befassen wir uns mit der Planung, Beratung und Realisation von Wohn-, Büroeinrichtungen/Bürotechnik und Vermessungstechnik.

Wernli & Co. Dorfstrasse 272, CH-5053 Staffelbach Telefon 064 / 81 01 75

Die Weltneuheit DISTO von Leica

Eine richtungsweisende Idee setzt sich durch

DISTO, das weltweit erste Hand-Lasermessgerät wurde von Leica AG in Heerbrugg mit dem Ziel entwickelt, das berührungslose Messen von Längen, Breiten und Höhen vor allem im Innenbau einfacher, genauer, zuverlässiger und damit für den Anwender kostengünstiger zu machen.

Als Messstrahl dient ein sichtbarer Laserstrahl. Er erlaubt dem Benutzer eine punktgenaue Anzielung der Messstelle. Per Knopfdruck misst der DISTO berührungslos an Hindernissen vorbei oder auf Objekte oder Vertiefungen von kleinster Ausdehnung in-